

1931). Evidemment, les chiffres sur l'emploi mensuel à la même date doivent être comparés au nombre des gens à l'ouvrage. Les 7,865 firmes qui font rapport le 1er juin 1931 déclarent 940,875 employés, soit 36·6 p.c. de toutes les personnes qui se déclarent comme employés à gages réels ou potentiels et 44·8 p.c. de ceux qui sont engagés dans toutes les industries à la date du recensement. En déduisant les classes de travailleurs qui ne sont pas couvertes par les relevés de l'emploi des chiffres du recensement, il reste un total de 1,318,954 personnes à l'ouvrage à la date du recensement dans les industries échantillonnées dans le relevé mensuel, soit un total de 1,369,351 si une juste proportion d'ouvriers non spécifiés est comprise. Le relevé de l'emploi pour le 1er juin 1931 constituait 71·3 p.c. de ce chiffre ajusté (total du recensement pour les industries comparables sans les ouvriers non spécifiés) et 68·7 p.c. si une proportion des ouvriers non spécifiés est considérée comme appartenant aux statistiques ajustées du recensement d'après l'industrie pour cette comparaison. Cet échantillon doit être regardé comme assez adéquat; il serait plus considérable s'il pouvait y avoir comparaison avec un recensement semblable pris à l'heure actuelle vu que le nombre des firmes en collaboration grossit constamment, s'élevant de 7,965 le 1er juin 1931 à 10,178 le 1er juin 1937 ou 9,690 le 1er juin 1936; le 1er juin est comparé de façon à ce que le facteur saisonnier n'entre pas en ligne de compte. L'augmentation du nombre de patrons en collaboration s'accompagne d'un accroissement dans la proportion d'employés à gages échantillonnés, bien que ce dernier ne soit pas proportionné au gain du nombre de rapports mis en tableau parce que les firmes qui ne sont pas sur la liste d'envoi tendent à employer des personnels inférieurs à la moyenne.

Dans l'industrie manufacturière, la représentation mise en corrélation paraît être 82·8 p.c. des ouvriers énumérés au recensement dans le même groupe industriel; de 96·9 p.c. dans l'industrie minière; de 80·4 p.c. dans les communications; de 64·2 p.c. dans les transports. Il s'en suit que les chiffres de l'emploi recueillis mensuellement peuvent être utilisés comme un bon indice du mouvement des employés à gages entre deux recensements. (Voir aussi p. 771).

L'emploi tel que déclaré par les principaux patrons au Canada a été plus actif qu'à l'ordinaire en 1937; le niveau atteint n'est dépassé que par celui de l'année 1929. L'indice (basé sur 1926 à 100) est à 114·1 en moyenne pour les douze mois; comparativement à la moyenne de 1936 (103·7), c'est une augmentation de 10 p.c. Le gain est décidément plus grand que celui enregistré entre toutes autres années consécutives à l'exception du gain de 1934 sur 1933. L'indice moyen de 1937 n'est dépassé que par celui de 1929 (119·0) durant les dix-sept années observées.

Les fluctuations de l'emploi industriel général au cours des douze dernières années sont indiquées dans le graphique qui suit. Ce graphique fait voir le mouvement généralement ascendant qui caractérise l'activité industrielle depuis le plus bas de la dépression en avril 1933 jusqu'à septembre 1937.

Le niveau généralement élevé de l'activité industrielle en 1937 a été accompagné d'une diminution dans le chômage. Cette diminution toutefois n'est pas proportionnée à la hausse de l'emploi. Dans une étude approfondie* des faits relatifs à l'emploi, au chômage et à la population du Canada, la Branche de l'Analyse du Recensement du Bureau Fédéral de la Statistique expose des estimations très significatives sur le nombre total de salariés tant occupés qu'inactifs, les estimations s'étendent aux travailleurs de toutes les industries y compris l'agriculture et autres catégories importantes nécessairement exclues des relevés mensuels de l'emploie-

* Voir la monographie sur le "Chômage" par M. C. MacLean, M.A., en vente chez le Statisticien du Dominion.